



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE
L'ASSOCIATION BILBOK
DU 10 AVRIL 2021**

Les adhérents de l'association BILBOK se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire par visio-conférence, sur convocation faite par mail adressée le 27 mars 2021.

Il a été établi une feuille de présence à partir des connections sur la plateforme ZOOM des membres participants à l'Assemblée, ces membres ont énoncé leur potentiel mandat en début de séance.

Il a été paramétré sur la plateforme Balotilo l'organisation des votes en ligne, à partir des adresses mails des adhérents. Chacun reçoit automatiquement un courriel avec un lien personnel pour voter. Il n'est possible qu'un seul vote anonyme par adresse mail.

Il est rappelé à l'assemblée que deux précisions :

- les votes par SMS, dans le chat de ZOOM sont également autorisés.
- les parents d'enfants mineurs ont procuration pour leurs enfants à conditions qu'ils soient eux même adhérents de l'association et comme pour les autres adhérents avec une seule procuration possible par personne.

L'assemblée est présidée par **M. FLIPS Jérémy** en sa qualité de Président de l'Association.

Les membres du Conseil d'Administration, régulièrement convoqués par mail transmis en date du 27 mars 2021, sont absents :

NOM Prénom	FONCTION	EXCUSE	MANDATAIRE
HERKATE Ryan	Vice-président	Oui	FLIPS Jérémy
DELSOL Leslie	Secrétaire	Non	
OUBREYRIE Charlotte	Administratrice	Oui	VOUEL Enora
MONTIER Ludivine	Administratrice	Oui	CHAVE Jade
CULINATI Jean	Administrateur	Oui	REES Penelope

La feuille de présence, certifiée exacte par Le Président, permet de constater que les adhérents présents ou ayant donné pouvoir possèdent la majorité requise par les statuts.

En conséquence, l'Assemblée Générale Extraordinaire, réunissant plus que le quorum requis par les statuts, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Partenaires excusés :

Mme Marie BARGIEL, Conseillère jeunesse en charge du développement de la vie associative et de l'Education Populaire, SDJES

Mme Patricia BLANC, Conseillère en développement Action Sociales, CAF de Var

M. Antoine DURAND, Chargé mission, Agglomération Provence verte

Mme Camille JOURDAN, Coordinatrice pédagogique Petite enfance, Provence verte

Mme Sophie ARGOUARC'H, Adjointe conseillère Enfance Jeunesse, Mairie du Val

Mme Jeanne CAVALLARO, Adjointe conseillère patrimoine, Mairie du Val

Mme Corinne RINAUDO, Adjointe Mairie du Val

Mme Séverine VINCENDEAU, Adjointe en charge de la communication et de la Jeunesse Mairie de Bras

M. Cédric CORNER, Directeur service enfance jeunesse de Gareoult

M. Kévin MARTIN, Directeur de la M.I.S. Brignoles

Mme Marjorie DUBREUCQ, Présidente de la Ligue de l'enseignement fédération du Var
M. Marc BASACCO, Président USEP 83
M. Bertrand CARRE , Président des Petits Débrouillards PACA
Mme Marion MISTICHELLI, Coordinatrice de l'Antenne VAR des Petits Débrouillards
M. Cédrik BAUD, Directeur Club 210
Mme Dominique ROMBEAU, Natura 2000
M. Jean-Claude LEBRUN, Copilote Secours Catholique projet Ruche aux idées
Mme Marie-Nathalie BERNARD, Animatrice de réseaux de solidarités

Présent :

M. Franck PERO, Maire de BRAS
M. GARCIA, adjointe mairie de CARCES
M. Denis FABRE Président de UFOLEP 83, et administrateur représentant FOL 83
M. Cédric LARRODE, Président CIETM
M Jean michel : Centre Social de Saint Maximin
M. Pierre ARNOUD, président ASPN
M. Florian NICOLAS, Président Chercheurs en Herbe
Mme Lola DOUX Chargé de projet CIETM,
Mme Ilaria FERRARI, Planète Sciences Méditerranée

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

09h00 – 10h30 :

- *Accueil / Connexion sur la plateforme Zoom
- *Présentation des nouveaux statuts et des nouveaux règlements intérieurs 2021
- *Discussion sur d'éventuelles modifications
- *Vote des nouveaux statuts et du règlement intérieur
- *Questions diverses

M. Jérémy FLIPS dénommé ci-après **M. Le Président** ouvre à 09h10 les travaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 avril 2021, via la plateforme ZOOM.

Lors de son discours d'ouverture par **M. Le Président** accueille l'ensemble des personnes connectées à la visioconférence.

M. Le Président laisse la parole à **M. Denis FABRE**, Président de l'UFOLEP 83 et administrateur représentant de la FOL 83, qui souligne le dynamisme de l'association et confirme son soutien.

A l'issu, **M. Le Président** invite **Mme Amandine AUBRY** pour présenter les Statuts et le Règlements Intérieur.

Cette dernière explique que leur rédaction a été réalisée par elle-même, **Mme Cristelle HENDERSON**, et **Mme Julie ARTAUD** (juriste de la Ligue de l'enseignement FOL 83).

Transmis pour avis aux juristes conseils du CNEA (*Conseil National des Employeurs d'Avenir*) qui ont validés les informations des deux documents.

Sur les principales modifications, il faut retenir les suivantes :

Statuts :

- « Le Val Jeunesse » devient « Le Bilbok Jeunesse » modification engendrée l'ouverture du deuxième accueil jeunes à Bras
- Il est précisé que 2 ans d'ancienneté consécutives en tant que bénévole sont requis pour intégrer le Conseil d'Administration.
- Les valeurs éthiques ont été réécrites car mal interprétées
- Modification du nombre des membres du Conseil d'Administration porté 20
- Conseil jeunesse : 2 représentants par commune

- Précision de la représentation du nombre de salarié au Conseil d'Administration

Règlement Intérieur :

- « Le Val Jeunesse » devient « Le BilboK Jeunesse » (LBJ) modification engendrée par l'ouverture du deuxième accueil jeunes à Bras
- Précision sur l'Espace Vie Sociale
- Le Règlement Intérieur est mis en conformité avec l'évolution du nombre de salariés (2 à l'ouverture et 4 aujourd'hui)
- Précision du rôle des membres du « Le BilboK Jeunesse »
- Redéfinition des cotisations car la périodicité est différente au Val et à Bras (imposée par la commune de Bras)
- S'il y a égalité du nombre de voix et plus de place disponible au CA : il est retenu l'ancienneté d'Adhésion en continue dans l'Association des membres souhaitant intégrer le Conseil d'Administration. Et en cas d'ancienneté identique, le Bureau sera amené à statuer en dernier recours sur les membres retenus.

Malgré leur envoi lors de la convocation, les statuts et le règlement intérieur sont néanmoins relus et expliqués.

Mme Amandine AUBRY, Directrice de l'association, prend la parole afin d'expliquer les modalités de vote via Balotilo et transfère le lien du vote sur les adresses mails de tous les adhérents (Toutes les adresses mails ont préalablement été vérifiées). Elle précise aussi qu'en cas de non- réception du lien il est possible de voter directement via le chat de la visio-conférence ou par SMS au 06.20.43.23.26. De plus, il est précisé que les votes peuvent être validés jusqu'à 20 heures.

Les statuts et le règlement intérieur 2021 sont approuvés à l'unanimité.

Aucune question n'étant posée, l'ordre du jour est clos et **M. Le Président** lève la séance à 10H 00.

Président de l'association
M. FLIPS Jérémy

Trésorière
Mme VOUEL Stéphanie

Secrétaire
Melle Enora VOUEL

